

# Actualité d'une approche clinique et psychopathologique des violences sexuelles des adolescents

Les violences sexuelles à l'adolescence occupent une place singulière au plan de la clinique, dans la mesure où elles se trouvent toujours à la frontière entre les enjeux du développement et les enjeux psychopathologiques. Par ailleurs, leur visibilité sur la scène sociale est assez largement dépendante de facteurs politiques et sociétaux, comme en témoigne l'évolution de la réponse sociale face à ce type de transgressions. Mais leur visibilité est également étroitement liée aux modes de régulation de l'excitation dans les échanges sociaux, tout particulièrement dans le temps de l'adolescence qui se caractérise, on le sait, par une nécessaire renégociation des investissements, sous la pression de la nouvelle donne pulsionnelle ouverte par la puberté.

Il s'agira donc ici, de tenter de situer la place des violences sexuelles à l'adolescence sur la scène sociale, de préciser la contribution tout à la fois des travaux psychanalytiques consacrés à la violence (C. Balier, 1990, 1996 ; A. Ciavaldini, 1999, 2005) et à l'adolescence (P. Gutton, 1991 ; J. Guillaumin, 2001 ; P. Jeammet, 2002) et de tracer quelques points de repère au plan de la clinique, et au plan des configurations d'actes de violence sexuelle.

## Les violences sexuelles sur la scène sociale

L'un des indicateurs de la place des violences sexuelles à l'adolescence peut être identifié à partir de leur présence sur la scène judiciaire. Peu d'études se sont jusque-là attelées à la quantification du phénomène (étant entendu que, par définition, seuls les faits dénoncés et poursuivis peuvent être pris en compte dans ce cadre). Deux études, dans les dix dernières années, permettent néanmoins de fournir une représentation du phénomène :

- d'une part, les travaux de V. Le Goaziou et L. Mucchielli (2009) qui font état, en France, d'une augmentation de 104% des condamnations des mineurs pour des faits de violence sexuelle entre 1996 et 2006,
- d'autre part, les travaux menés en Suisse sous l'égide de la *Fondation Optimus* (C. Schmid & Coll., 2012), qui visent à évaluer la prévalence des violences sexuelles dans une population âgée de 15 à 17 ans, indiquent que plus de la moitié des auteurs d'acte d'ordre sexuel commis sur des mineurs avaient entre 14 et 18 ans. C'est dire l'incidence de la participation de la violence sexuelle des adolescents dans le paysage social et judiciaire, et la nécessité d'une prise en compte de cette problématique, au plan clinique et psychopathologique, d'autant que le lien entre l'implication dans des violences sexuelles à l'adolescence et la commission d'infraction à caractère sexuel à l'âge adulte se trouve attesté par plusieurs études (par exemple : S. Viens & coll, 2011).

Dans une autre approche, J.-J. Yvarel (2015), met en évidence, en appui sur la recherche menée à partir du dépouillement des condamnations d'adolescents engagés dans des violences sexuelles dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle, une grande variabilité dans les réponses judiciaires, qui semble reposer sur la fluctuation de la tolérance sociale en fonction d'un certain nombre de critères : l'âge, avec une décriminalisation pour les plus jeunes, et une surpénalisation pour les plus âgés ; le sexe, avec une sévérité particulière pour les jeunes filles dont le comportement est considéré comme contraire aux bonnes mœurs. J.-J. Yvarel (2015) conclut son étude sur une formulation qui fait largement écho aux

constats actuels et à l'aune desquels, doit pouvoir être considérée la clinique des violences sexuelles à l'adolescence : « La sexualité est un domaine où les frontières du licite et de l'illicite, du normal et du pathologique, du conforme et du déviant sont tout à la fois floues, instables et en perpétuelle évolution. Non seulement le tolérable et l'intolérable, l'admis et l'inadmissible varient dans le temps et d'un milieu social à un autre, mais, très liés à l'intime, à la conception et à la pratique que chacun a de l'usage des plaisirs, ils changent d'un individu à un autre » (p. 52).

## **La place des violences sexuelles dans l'économie psychique adolescente : agir, pulsion traumatophilique et processus adolescent**

Les travaux de C. Balier (1990, 1996) s'avèrent tout à fait déterminants pour une approche psychodynamique de la place de l'agir dans la dynamique de la vie psychique : dans les perspectives ouvertes par cet auteur, l'agir quitte un statut de pure décharge, dont la notion d'*acting-out* porte la trace (C. Balier, 2005), et gagne une forme de reconnaissance comme témoin d'un processus dont il convient de décrypter le sens et comme partie prenante de l'économie psychique du sujet, ouvrant ainsi la voie à des perspectives de soin spécifiques. Avec la distinction opérée entre passage à l'acte et recours à l'acte, il s'agit par ailleurs d'évaluer la place et la fonction de l'agir dans la vie psychique : de l'agir sous-tendu par une charge fantasmatique dans le passage à l'acte, à l'agir comme stratégie de survie psychique dans le recours à l'acte. En outre, A. Ciavaldini (1999) propose une lecture de l'agir qui l'inscrit dans le processus de représentation, signalant de cette manière la double valence délétère et potentiellement réorganisatrice de l'agir. Avec la proposition selon laquelle l'agir consisterait dans un « affect inachevé » (A. Ciavaldini, 2005), s'ouvrent les voies d'une conception de l'agir comme processus dynamique, considéré dans la logique du développement de la vie psychique et dans sa contribution au travail de symbolisation. Cette conception apparaît particulièrement précieuse dans le temps de l'adolescence, dans la mesure où elle autorise une pensée des remaniements adolescents et de la relance des processus de symbolisation, sur fond de tension entre les polarités actives et passives de traitement de la pulsion, ainsi que le souligne P. Gutton (1991). En effet, ce dernier insiste sur la prégnance de l'expérience traumatique liée à la puberté avec la notion de « traumatisme pubertaire », au travers du vécu de passivation de l'adolescent (contrainte à la passivité) dans la rencontre des transformations imposées par l'irruption de la puberté. Ainsi, le retournement passif/actif constitue la trame psychique sur laquelle se déploie l'agir avec, en toile de fond, le projet d'une reprise de contrôle de l'adolescent sur le destin de sa vie psychique. Si le couple formé par la double expérience du trop plein d'excitation et de l'absence de recours, caractérise habituellement le traumatisme (C. Janin, 1996), le traumatisme se trouve ici en quelque sorte comme déjoué par la mobilisation de l'agir. Selon la proposition de J. Guillaumin (2001), l'adolescent va avoir recours au traumatisme, c'est-à-dire agir le traumatisme, sur le mode de la répétition, avec la rencontre du traumatique chez la victime, dans un projet de traitement du traumatisme par le traumatique. Le traumatisme, dans l'histoire des adolescents engagés dans des agirs sexuels violents, peut être repéré au décours du traumatisme pubertaire et au décours de la confrontation à des expériences de vie marquées par la séduction, la violence, le délaissement... Dans ce sens, l'exercice de la pulsion traumatophilique (J. Guillaumin, 2001) dans l'agir sexuel violent vise une tentative d'élaboration du traumatique, sur le fond d'une collusion (collapsus) entre les éprouvés du monde interne et de la réalité externe, éprouvés de l'adolescent engagé dans l'agir sexuel violent et éprouvés de la victime.

### **Clinique de l'acte**

La clinique de l'acte, dans l'agir sexuel violent à l'adolescence, se spécifie par sa contribution au

processus adolescent duquel, pourrait-on dire, il s'avère partie prenante.

## **Du jeu sexuel à l'agression sexuelle : consentement et partage de l'affect**

Il est assez courant d'envisager l'agir sexuel violent à l'adolescence comme le témoin de la nécessité de la découverte de l'exercice de la sexualité au travers de la confrontation à son propre corps et au corps de l'autre. Par ailleurs, la dimension de ritualisation d'une entrée dans la sexualité génitale se trouve parfois relevée pour tenter de donner sens aux violences sexuelles commises en groupe. Si l'on peut considérer qu'un certain nombre d'agirs sexuels violents à l'adolescence se trouvent sans doute initiés par une forme de curiosité sexuelle, mobilisée face aux vécus d'étrangeté et/ou d'étrangèreté dans la rencontre des corps pubères, l'hypothèse de la ritualisation des scènes de violence sexuelle en groupe ne semble pas avérée. Il paraît bien plutôt que les violences sexuelles à l'adolescence, dans leur expression phénoménologique, se trouvent infiltrées par deux mouvements psychiques qui concourent à interroger le statut de l'altérité de l'objet. En effet, émerge de manière récurrente :

- une question liée à l'évaluation du consentement de l'autre, comme si celui-ci se trouvait présumé du fait de la projection sur la victime des propres mouvements psychiques de l'auteur (la disponibilité et l'absence de résistance d'une victime pré-pubère au sein de la famille, le trop ou le trop peu de féminité d'une victime paire de l'adolescent...);
- une question liée à la reconnaissance de l'affect de celui ou celle qui sera la victime et, au-delà, liée à la capacité de partage de l'affect; on peut à cet égard faire l'hypothèse d'un avatar dans la « composition de l'affect » (R. Roussillon, 2002), confirmant une théorisation de l'agir comme « affect inachevé » (A. Ciavaldini, 2005).

## **Configurations cliniques des agirs sexuels à l'adolescence<sup>1</sup>**

Les différentes études (M. Jacob & Coll., 1993; E. de Becker, 2009) mettent en évidence la grande hétérogénéité de ces adolescents en terme d'âge au moment des faits reprochés avec un âge moyen entre 14 ans et 15 ans et une amplitude entre 10 et 18 ans, couvrant un large spectre au plan de l'âge et au plan de la maturité psychoaffective : on peut signaler que si les violences sexuelles empruntent la voie de la sexualité, c'est bien davantage dans le registre d'une sexualité infantile (sur le mode des pulsions partielles centrées sur la satisfaction pulsionnelle au détriment de la rencontre de l'altérité), que dans celui d'une sexualité génitale (marquée par l'unification des pulsions et la reconnaissance du désir de l'autre). Quatre critères principaux peuvent être identifiés, qui autorisent la définition de configurations cliniques et le développement d'hypothèses sur l'inscription psychodynamique et la fonction des agirs sexuels violents à l'adolescence :

- celui du type d'agir sexuel violent commis par l'adolescent, viol ou agression sexuelle, avec une distinction, du point de vue de la définition légale, à envisager selon les pays; la situation des agirs sexuels violents sans contact corporel avec la victime doit être mentionnée ici, même s'il sont jusqu'alors peu documentés : harcèlement, *sexting* (envoi d'images sexuelles qui font intrusion sur les différents écrans de l'adolescent), *grooming* (sollicitations et/ou contraintes sexuelles par internet), *happy slapping* (diffusion d'une vidéo de violence et/ou de violence sexuelle) et, enfin, téléchargements pédopornographiques,
- celui du choix de la victime, pubère ou pré-pubère;
- celui de la qualité du lien à la victime, au sein de la famille ou de l'environnement de l'adolescent lorsqu'elle est pré-pubère, paire de l'adolescent ou jeune fille avec qui il se trouve engagé dans une relation affective (petite amie ou ex-petite amie) lorsqu'il s'agit d'une victime pubère;
- celui des modalités d'engagement de l'agir sexuel violent, seul ou en groupe, de manière isolée ou répétée.

Quatre configurations cliniques peuvent être décrites à partir de là :

1. les adolescents dont les victimes sont pré-pubères, le plus souvent pré-adolescents, filles ou garçons, avec des actes généralement commis seul, impliquant ou non une pénétration et réalisés de manière répétée jusqu'à la dénonciation des faits, avec une reconnaissance des faits totale qui témoigne d'une absence d'altération de la position subjective (capacité, au-delà de l'engagement dans l'agir et dans la rencontre judiciaire initiée par la dénonciation des faits, à se soutenir dans la confrontation du regard de l'autre). Pour ces préadolescents, que l'on pourrait décrire comme en quête de réassurance, on peut relever que le choix d'une victime prépubère, garçon ou fille, inscrite dans des réseaux de lien intra ou extrafamiliaux, vient mettre à l'épreuve les organisateurs fondamentaux de la différence (différence des sexes, différence des générations). Dans cette configuration, l'agir sexuel violent, aurait pour fonction première de contribuer à une confortation narcissique dans les premiers temps de l'adolescence, autour de deux axes : se déterminer comme sujet sexué face au débordement pulsionnel de l'adolescence (garçon *versus* fille) et construire sa place comme maillon d'une chaîne au plan des générations (statut d'enfant *versus* statut d'adulte) : en filigrane, se dessine la quête, au travers de l'intervention du tiers judiciaire, d'une parole qui les réinstalle dans une continuité narcissique, mise à mal par l'effraction pubertaire ;
2. les adolescents dont les victimes sont des paires, jeunes filles de l'environnement social ou affectif de l'adolescent (actes commis en groupe ou seul) :
  - les actes en groupe prennent souvent la forme du viol et les adolescents impliqués ne peuvent généralement que reconnaître sans réserve une implication personnelle dans les faits qui leur sont reprochés, tout se passant comme si l'agir se trouvait pris dans une forme d'échappée subjective ; de fait, il semble que l'on soit confronté ici à une forme de souffrance narcissique - identitaire qui conduit les adolescents à se retirer de la scène psychique et, partant, de la scène de l'acte. Pour ces adolescents, que l'on peut qualifier d'adolescents en quête de sens, le choix d'une victime pubère, paire de l'adolescent, dans un dispositif de violence commise en groupe, met à l'épreuve les modalités d'investissement du couple activité/passivité et la construction dans le regard de l'autre (la violence en groupe possède cette spécificité de mettre en jeu de manière privilégiée le regard, entre voir et être vu). L'enjeu de ce registre d'agir sexuel violent, dont la fonction peut être repérée en termes de lutte contre l'effondrement, serait alors, pour l'adolescent, d'éprouver l'étrangeté des transformations corporelles en se confrontant au corps des autres garçons (rencontre du même) et à l'énigme du corps féminin d'une part, et de se soutenir face au risque d'un lâchage narcissique (risque d'effondrement identitaire majeur dans le contexte du bouleversement lié à la puberté) d'autre part ;
  - dans la configuration où la victime est une jeune fille, paire de l'adolescent, investie dans un lien affectif (actuel ou passé), les actes sont généralement commis seul, sur le mode du viol ou des formes alternatives que peuvent représenter les agressions *via* internet (harcèlement, diffusion d'images sexuelles sans le consentement de la victime) : ces agissements apparaissent, chez ces adolescents en quête de lien, comme le témoin de l'émergence massive des angoisses de séparation, alors que ces agissements surviennent souvent dans un contexte de rupture amoureuse ou de suspicion de trahison ; en contrepoint, certaines de ces violences sexuelles s'inscrivent dans un contexte de défaut de reconnaissance du non-consentement de la victime, l'agir sexuel violent étant alors présenté par l'adolescent sur le mode du malentendu ;
3. les adolescents engagés dans des téléchargements pédopornographiques, souvent de manière répétée voire compulsive, dont l'activité est stoppée par une intervention policière dans le cadre de la surveillance des réseaux internet. La question du téléchargement pédopornographique à l'adolescence confronte à une ambiguïté : comment évaluer le caractère pédopornographique de fichiers ou de vidéos consultés par des enfants ? Les images

des corps pubères et pré-pubères, souvent consultées de manière indifférenciée, semblent actualiser un mouvement d'auto-séduction, dont P. Gutton (1991) postule l'émergence au temps du pubertaire, dans un contexte où l'objet est marqué du sceau de la mélancolie ; le voir du corps nu de l'autre (enfant, adolescent) et de son investissement libidinal, y compris le cas échéant pervers, semble représenter pour l'adolescent une opportunité de s'éprouver dans son nouveau corps érotique à défaut ou comme alternative de la rencontre amoureuse et sexuelle. Enfin, l'emprise visuelle sur les images permet à l'adolescent, sur fond de retrait de l'affect, de survivre à l'angoisse de la passivation (réduction à une position d'impuissance) dans le projet d'une lutte contre la dépression ; enfin, les adolescentes engagées dans des agirs sexuels violents (très minoritaires, elle représentent, selon les études, entre 2 et 5% de l'ensemble des adolescents mis en cause pour de tels faits), avec une contribution singulière et souvent déterminante dans la mise en œuvre des transgressions. Leur participation aux agirs sexuels violents, que l'on peut qualifier d'activement passive, concerne essentiellement des violences exercées en groupe à l'égard d'une paire (groupe dans lequel l'adolescente mise en cause est bien souvent la seule jeune fille) : sur un mode ambigu, l'adolescente tend à favoriser et limiter les violences, les initie parfois et tente sans succès de les faire cesser. L'agir sexuel violent dans lequel se trouve engagée l'adolescente témoigne d'un écueil du travail du féminin à l'adolescence, dans le contexte d'une tentative de restauration face à un vécu traumatique de la sexualité. En exerçant, par l'intermédiaire des garçons, une violence à l'endroit de la sexualité d'une autre adolescente, il s'agirait de traiter les enjeux de l'accès à la féminité (le trop ou le trop peu), dans les prolongements phalliques qui s'y trouvent impliqués.

## Pour conclure

Les avancées actuelles de la recherche et des modélisations théoriques autorisent une approche renouvelée des agirs sexuels violents à l'adolescence. Deux aspects méritent ici d'être soulignés :

- d'une part, les violences sexuelles à l'adolescence contribuent au processus adolescent (P. Roman, 2012) ; elles en signalent les points de butée, d'inachèvement et/ou d'empêchement, et autorisent potentiellement une relance du processus adolescent... à la condition expresse de la reconnaissance de la part adressée de l'agir, et de la rencontre, dans ce contexte, tout à la fois de la butée de la loi et de l'accueil dans le soin ;
- d'autre part, l'agir sexuel violent à l'adolescence contient une fonction symboligène (traitement du traumatisme par le traumatique), au sens de la mobilisation d'une modalité de « liaison non symbolique » (R. Roussillon, 1999), liaison par le corps et en appui sur l'expérience éprouvée de celui-ci. Du point de vue de la clinique, ces deux propositions fondent le développement des réponses soignantes, en ce que celles-ci visent le soutien du processus adolescent dans les méandres des réaménagements qu'il implique.

## Note

1. Ce développement constitue la reprise synthétique d'un article récemment publié : Roman, P. (2015). « Approche psychodynamique des violences sexuelles à l'adolescence : perspectives cliniques et psycho-pathologiques ». *EMC Psychiatrie/Pédopsychiatrie* 2015 ; 1-9 [Article37-204-H-30]

## Bibliographie

Balier, C. (1990), *Psychanalyse des comportements violents*, Paris, France, PUF.

Balier, C. (1996), *Psychanalyse des comportements sexuels violents*, Paris, France, PUF.

- Balier, C. (2005), *La violence en abyme*, Paris, France, PUF.
- De Becker, E. (2009), « L'adolescent transgresseur sexuel », *Psychiatrie de l'Enfant*, LII(2), 309-38.
- Ciavaldini, A. (1999), *Psychopathologie des agresseurs sexuels*, Paris, France, Masson.
- Ciavaldini, A. (2005). « L'agir : un affect inachevé », in J. Boushira, & H. Parat (Eds.), *L'affect*, Paris, France, PUF (Monographie de psychanalyse), p. 137-162).
- Guillaumin, J. (2001). « Besoin de traumatisme et adolescence », In J. Guillaumin (Ed.), *Adolescence et désenchantement* (pp. 9-21), France, L'Esprit du Temps.
- Gutton, P. (1991), *Le pubertaire*, Paris, France, PUF.
- Jacob, M. & Coll (1993), « Étude descriptive et comparative d'une population d'adolescents agresseurs sexuels », *Criminologie*, 26(1), 133-63.
- Janin, C. (1996), *Figures et destins du traumatisme*, PUF.
- Jeammet, P. (2002), « La violence : une réponse à une menace sur l'identité ». In O. Halfon & Coll., *Sens et non-sens de la violence* (pp. 179-212). Paris, PUF.
- Le Goaziou, V., & Mucchielli, L. (2009), *La violence des jeunes en question*, Paris, Champ Social Editions.
- Roman, P. (2012), *Les violences sexuelles à l'adolescence*, Paris, France, Elsevier-Masson.
- Roman, P. (2015), « Approche psychodynamique des violences sexuelles à l'adolescence : perspectives cliniques et psychopathologiques ». *EMC Psychiatrie/Pédopsychiatrie* 2015, 1-9 [Article37-204-H-30].
- Roussillon, R. (2002), « L'homosexualité primaire et le partage de l'affect » In D. Mellier (Ed.), *Vie émotionnelle et souffrance du bébé* (pp. 73-93), Paris, Dunod.
- Roussillon, R. (1999). *Agonie, clivage et symbolisation*, Paris, France, PUF.
- Schmid, C. & Coll. (2012), *Violences sexuelles envers des enfants et des jeunes en Suisse - Formes, ampleur, et circonstances du phénomène*, Rapport pour la fondation Optimus.
- Viens, S. & Coll. (2011), « Evaluation des effets d'une thérapie de groupe pour adolescents auteurs d'agressions sexuelles », In M. Tardif (Ed. ?), *L'agression sexuelle : Transformations et paradoxes*, Cifas 2009. Textes choisis, (pp. 307-327). Montréal : Cifas-Institut Philippe-Pinel de Montréal. [En ligne]. 2011. Disponible sur : <http://www.cifas.ca/>
- Yvorel, J.-J. (2015), « La justice et les mineurs auteurs de crimes et délits sexuels »(1825-1879), In C. Savinaud, & A. Harrault (Eds.), *Les violences sexuelles d'adolescents - Faits de société ou histoires de famille* (pp. 27-52),Toulouse, France, Erès.